



COOPÉRATIVE d'ÉLECTRICITÉ de SAINT-MARTIN-de-LONDRES
 SOCIÉTÉ d'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE - SA à CAPITAL VARIABLE
 158, allée des Écureuils - 34982 Saint-Gély-du-Fesc
 R.C. 775 588 460 Montpellier - SIRET 775 588 460 00029 - APE 3511 Z
 Tél. 04 67 66 67 66 - www.cesml.com

Chère Cliente, Cher Client,

Suite au changement en début d'année 2015, de notre système informatique dédié à la gestion de notre clientèle, la présentation de certains documents a changé. En conséquence, nous vous communiquons des informations sur la lecture d'un nouveau document qui s'inscrit dans le cadre de la mensualisation du paiement de nos factures :

LA FACTURE DÉCOMPTE

Vous avez opté pour le prélèvement automatique mensuel suivant un échéancier qui comporte un étalement des règlements sur 10 mois d'échéances fixes, et la régularisation du solde des factures sur le ou les deux mois suivants. Nous vous adressons trimestriellement pour information, selon l'échéancier de facturation auquel est rattaché votre contrat, des factures dites « intermédiaires » qui vous permettent de suivre vos consommations, taxes et contributions et de voir votre situation nette au regard des prélèvements effectués.

En fin de cycle des 10 mois d'échéance automatique, vous recevez une **FACTURE DÉCOMPTE** sur laquelle vous trouvez le détail de la facture de la dernière période du cycle ainsi que le récapitulatif des précédentes factures (factures intermédiaires) et des règlements que vous avez effectués (Acomptes de mensualisation perçus). La somme de chacune des lignes composant cette facture décompte, détermine ainsi le solde de votre compte.

Sur cette facture décompte, vous pourrez notamment observer :

COOPÉRATIVE d'ÉLECTRICITÉ de SAINT-MARTIN-de-LONDRES
 SOCIÉTÉ d'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE - SA à CAPITAL VARIABLE
 158, allée des Écureuils - 34982 Saint-Gély-du-Fesc
 R.C. 775 588 460 Montpellier - SIRET 775 588 460 00029 - APE 3511 Z
 Tél. 04 67 66 67 66 - www.cesml.com

Horaires d'ouverture à la clientèle:
 Saint-Gély du Fesc : Du lundi au vendredi 08h00-12h00 / 13h00-17h00
 Agence de XXXXXXXX Du lundi au vendredi XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 Tel : XXXXXXXXXXXX

Depannage 24h/24 7j/7 : XXXXXXXXXXXX

Titulaire du contrat :
 Réf. client : XXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXX

Lieu de consommation :
 Réf. PDI : XXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXX

FACTURE DECOMPTE N° XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 établie par application des tarifs réglementés de vente de l'électricité en vigueur

Présentation simplifiée de votre facture

	Montant
Abonnement	17,75 €
Consommation	111,52 €
Taxes et Contributions	37,88 €
Autres prestations	-30,21 €
TVA payée sur les débits	24,53 €
Factures intermédiaires	434,01 €
Acomptes de mensualisation perçus	-510,00 €
Net à prélever comme ci-dessous	85,28 € TTC

Échéancier

Date	Montant
15 janvier 2015	55,00 €
15 février 2015	55,00 €
15 mars 2015	55,00 €
15 avril 2015	55,00 €
15 mai 2015	55,00 €
15 juin 2015	55,00 €
15 juillet 2015	55,00 €
15 août 2015	55,00 €
15 septembre 2015	55,00 €
15 octobre 2015	55,00 €
15 novembre 2015	55,00 €

Moyens d'accès aux tarifs :
 Sur notre site Internet www.cesml.com
 ou sur demande auprès de nos services

Facture BT N° XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Référence : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Montant : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Facturation de la dernière période du cycle

Récapitulatif des précédentes factures intermédiaires

Récapitulatif des règlements déjà effectués

Solde restant dû ou à rembourser (si montant négatif)

Échéancier de prélèvements du solde restant dû

Nouvel échéancier de prélèvements calculé à partir de l'ensemble des factures du cycle écoulé

Nous espérons que ces explications et cette nouvelle présentation vous accompagnent utilement dans la lecture et la compréhension de votre facture décompte. Nos services restent bien entendu à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous jugeriez utile.

En vous remerciant de votre confiance et de votre fidélité, nous vous prions d'agréer, Chère Cliente, Cher Client, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Administratif, Financier
 et Ressources Humaines,
 O. FANCHON